Corridor appalachien
Appalachian Corridor

PROFIL DE DONATEUR
Famille Louis-Charles et Marguerite Simard

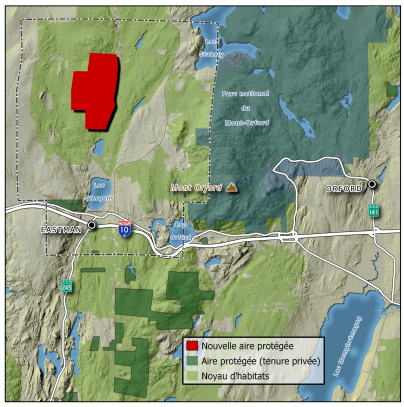

FAITS CLÉS

- Acquisition par Corridor appalachien de 442 hectares répartis sur deux terrains adjacents à Eastman et appartenant à la famille Louis-Charles et Marguerite Simard et à Charles Simard.
- Projet d'une valeur de 2.8M$ avec un don à la hauteur de 500 000$ de la part de la famille pour réaliser le projet.
- Transaction complétée en avril 2021.
- Plus grande acquisition par Corridor appalachien de son histoire.

Photo: Monsieur Charles Simard lors d'une visite guidée sur les terrains avec l'équipe de Corridor appalachien en préparation pour la protection à perpétuité des lieux.

Entrevue avec Charles Simard.

RACONTEZ-NOUS L'HISTORIQUE DE VOTRE TERRAIN

Mon père, Louis-Charles Simard, a acheté le premier terrain d'une superficie initiale de 420 hectares de Monsieur Tousignant le 9 janvier 1963. Au décès de mon père, le terrain a été légué à ma mère, Marguerite Simard, qui l'a légué à ses 12 enfants à son décès en 2004. J'ai acheté le second terrain d'une superficie de 45 hectares en 1990.

Le bois a toujours été une ressource importante pour les agriculteurs québécois. En plus de subvenir aux besoins familiaux de l'époque, il permettait un apport financier appréciable. De plus, mon père voyait dans son achat une police d'assurance en cas de coup dur pour lui et ses fils. Dans les temps morts ou en cas de manque d'emploi, il serait toujours possible de s'en sortir en coupant du bois. Depuis l'achat des terrains, les activités ont toujours été reliées à la foresterie et pour le plaisir à la chasse aux chevreuils et plus tard à l'orignal.

Il y a eu deux moments charnières sur le plus grand terrain: un grand vent survenu vers 1998 causant d'immenses dégâts qui nous ont obligés à une récupération du bois renversé sur plusieurs centaines d'acres, ainsi que la vente d'une partie du terrain d'une superficie de 24 hectares à un de nos voisins pour des fins d'acériculture.

QUELLES SONT LES PARTICULARITÉS DE CE TERRAIN ET SA VALEUR ÉCOLOGIQUE?

Lors de l'évaluation écologique, j'ai été heureux de constater que l'exploitation forestière faite durant toutes ces années n'a pas entaché la qualité du terrain et que celui-ci a conservé une valeur écologique indéniable. J'ai aussi été agréablement surpris de l'ampleur des espèces floristiques et fauniques présentes qui foisonnent sur le terrain et plus particulièrement l'avifaune.

La salamandre pourpre est une des espèces présentes sur les terrains.

COMMENT S'EST PRÉSENTÉE L'IDÉE DE CONSERVER LE TERRAIN À PERPÉTUITÉ?

Avant de mettre en vente de façon formelle nos terrains, nous avons d'abord effectué des démarches auprès d'acheteurs éventuels qui nous semblaient pouvoir perpétuer la vocation du terrain que ce soit pour une exploitation sylvicole ou acéricultrice. La protection de ce territoire par un organisme tel que Corridor appalachien s'est révélée une avenue intéressante qui allait dans le sens de nos aspirations pour l'avenir du terrain. Nous avons donc contacté Corridor appalachien pour vérifier leur intérêt.

Les terrains sont riches en habitats écologiques et en biodiversité. Ils représentent un maillon essentiel au maintien de la connectivité écologique entre le Parc national du Mont-Orford et les collines montérégiennes, localisées plus à l'ouest.

QUELLE A ÉTÉ LA RÉCEPTIVITÉ DE VOS MEMBRES DE FAMILLE À L'IDÉE DE PROTÉGER LES TERRAINS À PERPÉTUITÉ?

Cette idée a été très bien reçue de façon unanime. D'un commun accord nous avons conclu que nous devions rester fidèles à la terre par conviction personnelle et pour perpétuer d'une certaine façon la relève comme nos parents et prédécesseurs l'avaient fait avant nous. Nous sommes convaincus que notre mère qui a conservé ce terrain dans la famille serait en accord avec notre choix.

PARLEZ-NOUS DU PROCESSUS POUR ARRIVER À LA CONCRÉTISATION DU PROJET?

L'étape la plus étonnante a été de découvrir le nombre impressionnant d'organismes et/ou de bénévoles de diverses organisations qui oeuvrent à la protection du territoire. Contrairement à la situation habituelle où le vendeur négocie directement avec l'acheteur payeur, dans le cadre d'un effort de conservation avec un organisme comme Corridor appalachien, nous avons dû collaborer avec eux pour qu'ils mènent à bien les échanges avec des bailleurs de fonds qui procuraient les fonds pour la transaction.

COMMENT VOYEZ-VOUS LE RÉSULTAT FINAL?

La conclusion de la vente met fin à une histoire de famille qui s'est déroulée sur un peu moins de 60 ans. Pour nous l'histoire est terminée. Pour Corridor appalachien, elle commence.

QUELS SONT VOS CONSEILS POUR D'AUTRES PROPRIÉTAIRES QUI CONSIDÈRENT UN GESTE SIMILAIRE?

La vente d'un terrain à des fins écologiques est un processus inhabituel et laborieux. Il faut s'attendre à de longs délais à toutes les étapes du processus de vente compte tenu de la complexité du financement, du nombre et des exigences élevés des contributeurs financiers.

Nous aimerions souligner le travail exceptionnel réalisé par Corridor appalachien et nous souhaitons remercier les responsables et professionnels qui ont oeuvré sur le dossier avec une grande transparence et cordialité. Tous les efforts fournis ont permis d'arriver à bon port.

Contactez-nous pour discuter de votre projet de conservation!

466 rue Principale, Eastman (QC) J0E 1P0
info@corridorappalachien.ca / corridorappalachien.ca

Corridor appalachien
Appalachian Corridor